

Blois, le lundi 05 juin 2023.

Affiché le

**Groupement des Activités, des Emplois, des
Compétences et des Parcours Professionnels**

Service Compétences

N° 142 /2023/EC

Affaire suivie par : Cdt Eric COUSIN

☎ : 02 54 51 54 10

☎ : 06 10 19 26 28

✉ : eric.cousin@sdis41.fr

NOTE DE SERVICE N° 2023-21

Président	@	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Comité de direction	@	Groupement Territorial Nord	@	CS	@
Pôle Opérationnel	@	Groupement Territorial Sud	@	CPI	@
SSSM	@	CTA-CODIS	@	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	@	Centre de formation	<input type="checkbox"/>	UDSP	@
GAECPP	@	CSP Blois-Nord	@	CTD EAP	@
Group. des Services Techniques	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
Group. de la Gestion des risques	@	CSP Vendôme	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Cdt Eric COUSIN	05/06/2023	

Objet : ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES POUR LA SAISON 2023/2024.

A l'issue de la période estivale, une nouvelle saison sportive s'ouvrira. Le calendrier des épreuves athlétiques et de course à pieds est fixé comme suit :

I. ÉPREUVES DE COURSE A PIEDS

ÉPREUVE	ORGANISATEUR	DATE DE L'ÉPREUVE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	CONTACT
Cross département d'entraînement n°1	CIS Neung-sur-Beuvron <i>Ecoparc - RD 923 - Domaine de Villemorant</i>	Samedi 14 octobre 2023	Vendredi 29 septembre 2023	EAP 2 de secteur
Cross département d'entraînement n°2	CIS Prunay-Authon <i>Lieu à définir</i>	Samedi 18 novembre 2022	Lundi 09 octobre 2023	EAP 2 de secteur
Cross départemental	CIS Romorantin-Lanthenay <i>Parc de Beauvais - route de Selles-sur-Cher</i>	Dimanche 14 janvier 2024	Vendredi 1 ^{er} décembre 2023*	EAP 2 de secteur
Cross régional	SDIS de l'Indre (36) Lieu à définir	Samedi 17 février 2024 <i>Date susceptible d'être modifiée</i>	Lundi 15 janvier 2024**	CTD EAP CTD EAP adjoint
63 ^{ème} cross national	SDIS de la Mayenne (53) Hippodrome de Laval <i>Route de Saint-Nazaire - 53100 Laval</i>	Samedi 23 mars 2024	Vendredi 1 ^{er} mars 2024**	CTD EAP CTD EAP adjoint

* l'inscription au cross départemental est automatique pour ceux qui ont participé aux cross d'entraînement. Toutefois, afin d'éviter un travail administratif inutile, les sapeurs-pompiers concernés doivent confirmer leur participation, par mail adressé à leur EAP2 de secteur (mail sans autre destinataire).

**inscriptions réalisées par le conseiller technique EAP ou son adjoint sur la base des dossiers déjà fournis pour les épreuves départementales.

II. PARCOURS SPORTIF ET EPREUVES ATHLETIQUES

L'organisation des Jeux Olympiques 2024 mobilisera et impactera l'activité de nombreux SDIS.

En conséquence, la réalisation des manifestations relatives au parcours sportif et aux épreuves athlétiques pourrait être remise en cause.

Les dates et lieux des manifestations départementales et régionales sont connues mais restent conditionnées par l'officialisation des épreuves nationales.

La présente note fera l'objet d'une mise à jour dès qu'un arbitrage aura été rendu au niveau national.

EPREUVE	ORGANISATEUR	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	CONTACT
PSSP / EA départementales	SDIS - Vineuil Stade municipal – rue du stade – 41350 Vineuil	Samedi 13 avril 2024	Vendredi 1 ^{er} mars 2024	EAP 2 de secteur
PSSP / EA régionales	SDIS 45 - Orléans	Samedi 11 ou 18 mai 2024	Vendredi 14 avril 2024*	CTD EAP CTD EAP adjoint
PSSP / EA nationales	Lieu à définir	A définir	A définir*	CTD EAP CTD EAP adjoint

**inscriptions réalisées par le conseiller technique EAP ou son adjoint sur la base des dossiers déjà fournis pour les épreuves départementales.*

III. MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES

Les agents de la filière EAP ainsi que des personnels administratifs seront sollicités pour l'organisation de ces épreuves et des déplacements hors département.

Pour cette nouvelle saison sportive 2023/2024, je vous demanderai de prendre en compte les dispositions suivantes :

1. Pour chaque épreuve, une date limite d'inscription est fixée, environ 3 semaines avant chaque épreuve et elle ne pourra en aucun cas être dépassée.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet du SDIS 41 (www.sdis41.fr), dans les onglets « Se former » puis « activités physiques », auprès des éducateurs des activités physiques (EAP2) de votre secteur ou auprès des chefs de centre.

La transmission des dossiers devra suivre le cheminement de vérification et de validation fixé en annexe I.

Pour la réalisation de ces démarches d'inscription, chaque chef de centre pourra contacter son EAP2 de secteur identifié dans le tableau de l'annexe II. Cette personne ressource sera également chargée de réceptionner les dossiers d'inscription et de les transmettre, après vérification, au secrétariat du centre de formation.



Comme chaque année, aucune inscription ne sera acceptée le jour des manifestations

2. Aucun dossard ne pourra être délivré le jour de l'épreuve.

Aucun dossard ne sera édité pour les dossiers incomplets ou reçus après la date limite d'inscription.

Les dossards édités au regard des dossiers reçus en temps et en heure et réputés conformes seront à retirer le jour de la compétition et dans les conditions habituelles.

3. La forme et la conformité des pièces constitutives du dossier devront impérativement être respectées pour être validées par le secrétariat.

J'attire votre attention sur l'impérieuse nécessité de transmettre :

- pour chaque participant mineur :

l'autorisation parentale dûment renseignée et signée par le tuteur légal figurant sur le document joint en annexe III.



Les autorisations parentales établies sur un autre document que celui joint en annexe, seront refusées et celles fournies en début d'année au CFIS ne seront pas prises en compte.

- pour l'ensemble des participants :

un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la courses à pied (ou d'une ou plusieurs des épreuves athlétiques) en compétition et datant de moins d'un an (**date limite de validité au 1^{er} juillet 2024**)

4. Pour les épreuves nationales, les licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme doivent impérativement fournir un certificat médical.

L'inscription d'un licencié FFA ne peut pas être validée en l'absence d'un certificat médical tel que celui-ci décrit supra.

En l'absence de ce certificat, les inscriptions seront systématiquement **refusées par le SDIS organisateur.**

Afin de pouvoir absorber la charge de travail que représente la gestion administrative de ces épreuves, le secrétariat sera constitué d'agents du CFIS, de la direction départementale et de la filière EAP.

Pour tout complément d'information ou pour nous faire part de toute difficulté rencontrée dans le cadre de la procédure d'inscription, je vous invite à prendre contact avec votre EAP2 de secteur par mail ou par téléphone.

Le Directeur



ANNEXE I

CIRCUIT DE TRANSMISSION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

1^{ERE} ETAPE

TELECHARGEMENT DU DOSSIER
D'INSCRIPTION SUR LE SITE
INTERNET DU SDIS 41
www.sdis41.fr

Disponible à compter du 1^{er} juillet 2023

2^{EME} ETAPE

CONSTITUTION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION
*Par les athlètes, sous couvert des chefs de
centre ou de service*



TRANSMISSION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION A L'EAP 2 DE
SECTEUR
Voir tableau annexe 2
Les dossiers doivent être transmis
complets à l'EAP 2 et **uniquement par**
voie dématérialisée

*Veiller au respect des dates limite d'inscription indiquées pour chaque
épreuve.*



VERIFICATION DES DOSSIERS
D'INSCRIPTION PAR L'EAP 2



TRANSMISSION AU CFIS DES
DOSSIERS D'INSCRIPTION
COMPLETS et sous format numérique
uniquement, PAR L'EAP 2

Tout dossier incomplet ne doit pas être transmis au CFIS.

3^{EME} ETAPE

RECEPTION DES DOSSIERS
COMPLETS PAR LE CFIS



EDITION DES DOSSARDS

ANNEXE II

AFFECTATION DES EDUCATEURS PHYSIQUES PAR CENTRE

CIS	Nom du Secteur	EAP Référent	Adresse Mail	N° de Téléphone
AVERDON	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BEAUCE NORD	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
BEAUCE SUD	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
BLOIS NORD	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BLOIS SUD	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
BRACIEUX	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CHAILLES	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
LA CHAPELLE MULSANS	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
CHAUMONT-SUR-THARONNE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
CHEMERY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CHOUE	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
CONTRES	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
CORMERAY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
COUDES	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
COUETRON AU PERCHE	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
COUR.CHEVERNY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
DHUIZON	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
DROUE	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
LA FERTE ST-CYR	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
LA FERTE SELLES	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
LE GAULT DU PERCHE	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
GIEVRES	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	Cédric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
HERBAULT	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
JOSNES	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
LAMOTTE BEUVRON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
LANDES LE GAULOIS	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
MENNETOU-SUR-CHER	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
MER	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
MEUSNES COUFFY	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
MILLANCAY	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
MOISY	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
MONDOUBLEAU	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
MONTEAUX MESLAND	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	Secteur Gâtine	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
MONTRICHARD VAL DE CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
MONTRIEUX EN SOLOGNE	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
MOREE	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
MUIDES-SUR-LOIRE	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
NEUNG-SUR-BEUVRON	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	Cédric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
NOUAN LE FUZELIER	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52

CIS	Nom du Secteur	EAP Référent	Adresse Mail	N° de Téléphone
OUCHAMPS	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
OUCQUES LA NOUVELLE	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
PEZOU	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
PONTLEVOY THENAY	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
PRUNAY-CASSEREAU	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
ROMORANTIN-LANTHENAY	Secteur Romorantinais	Adjudant-chef GENDRE Cédric	cedric.gendre@sdis41.	06.66.88.80.26
ST-AIGNAN-SUR-CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
ST-AMAND-LONGPRE	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
ST-CLAUDE DE DIRAY	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
ST-GEORGES-SUR-CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
ST-LAURENT-NOUAN	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
ST-LEONARD EN BEAUCE	Secteur Beauce	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
ST-LUBIN EN VERGONNOIS	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
ST-VIATRE	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
SALBRIS	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
SANTENAY	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
SARGE-SUR-BRAYE	Secteur Gâtine	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
SASSAY	Secteur Cheverny	Adjudant-chef DELAVault Ludovic	ludovic.delavault@sdis41.fr	02.54.52.20.77
SAVIGNY-SUR BRAYE	Secteur Gâtine	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
SELLES-SUR-CHER	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
SELOMMES	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
SOUGE	Secteur Gâtine	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
SUEVRES	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
TALCY	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
THEILLAY	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
THESEE POUILLE	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
THORE LA ROCHETTE	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
THOURY	Secteur Chambord	Caporal-chef LAIR William	william.lair@sdis41.fr	06.76.56.88.27
TROIS PROVINCES	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
VALENCISSE	Secteur Loire	Adjudant FAGUET Sylvain	sylvain.faguet@sdis41.fr	06.73.37.56.55
VALLEE DE RONSARD	Secteur Gâtine	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
VALLIERES LES GRANDES	Secteur Cher	Adjudant-chef FAUCHEUX Pascal	pascal.fauchoux@sdis41.fr	06.89.98.41.31
VALLOIRE-SUR-CISSE	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
VENDOME	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Secteur Loire	Sergent DURAND Fabien	fabien.durand@sdis41.fr	06.19.74.11.48
LA VILLE-AUX-CLERCS	Secteur Perche	Caporal TOUCHARD Alexis	alexis.touchard@sdis41.fr	06.30.20.28.43
VILLIERS-SUR-LOIR	Secteur Vendômois	Sergent DAQUO Pierre-Mathieu	pierre-mathieu.daquo@sdis41.fr	06.24.90.66.40
VOUZON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52
YVOY-LE-MARRON	Secteur Sologne	Adjudant-chef DOUCET Ludovic	ludovic.doucet@sdis41.fr	02.54.88.11.52

2023 / 2024

Jeunes Sapeurs-Pompiers Sapeurs-pompiers volontaires mineurs

Ce document est obligatoire pour permettre à chaque Jeune Sapeur-Pompier ou chaque sapeur-pompier volontaire mineur, de participer à l'ensemble des activités sportives (sous réserve de disposer de l'aptitude physique requise) et des formations organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours ou l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher.

Je soussigné, Madame, Monsieur ⁽¹⁾

.....
....., représentant(s) légal(aux),

autorise mon fils, ma fille ⁽¹⁾

.....
....., à participer aux :

- activités sportives, si son aptitude physique reconnue par un médecin le lui permet,
- aux actions de formations organisées par sa section de JSP ou le SDIS 41,
- aux opérations de secours sous réserve des restrictions applicables aux mineurs.

En cas d'accident ou de maladie survenant pendant les épreuves sportives, les formations ou les opérations de secours, j'autorise le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher, ou le responsable de la section de JSP à :

- faire pratiquer les examens et les actes de soins que nécessite son état de santé,
- faire hospitaliser mon enfant après avis médical,
- prendre en charge mon enfant à sa sortie du cabinet médical ou du centre hospitalier dans lequel il a été transporté pour soin ou examen. Cette prise en charge sera assurée par un sapeur-pompier désigné par le responsable du Centre de Formation ou de la section de JSP.

Je vous informe que mon enfant :

- présente la ou les allergies suivante(s) :
.....
.....
- doit prendre les médicaments suivants :
.....
.....

Pendant la durée du stage et uniquement pendant les pauses et en dehors des horaires de cours, j'autorise mon enfant à fumer :

OUI

NON

Pendant les heures de formation, l'utilisation des téléphones portables est interdite.

En cas d'urgence, vous pourrez joindre votre enfant en appelant le standard du Centre de Formation (02.54.33.54.07) ou le responsable de la section de JSP.

VALIDITE DE L'ATTESTATION

1^{er} septembre 2023
au 31 août 2024 inclus.

AUTORISATION VALABLE POUR

EPREUVES SPORTIVES ET RASSEMBLEMENTS

Cross d'entraînement
Cross départemental
Cross régional
Cross national

Parcours sportif et épreuves
athlétiques Départementales

Parcours sportif et épreuves
athlétiques Régionales

Parcours sportif et épreuves
athlétiques Nationales

Rassemblement Technique Régional
des JSP

Rassemblement Technique National
des JSP

ACTIVITES DE FORMATION

Formation au sein des sections de
JSP.

Formations organisées par le
SDIS41.

ACTIVITES OPERATIONNELLES

En qualité d'observateur.

En qualité d'équipier en fonction des
compétences validées et dans le
cadre des dispositions
réglementaires encadrant
l'engagement des mineurs sur les
opérations de secours.

SIGNATURE(S)

N° DE PORTABLE :